

REFUGE DE LA SOULA
05 62 40 23 41
Informations COVID-19
Capacité réduite : 20 places
Ouverture du 2 juillet au 4 octobre 2020

Pour les raisons sanitaires actuelles le refuge ne peut vous accueillir dans des conditions normales.

Une réservation est obligatoire pour pouvoir bénéficier des services du refuge durant la journée et le soir, chacun doit également obligatoirement posséder sa « Charte d'engagement individuel » signée (disponible sur le site : www.refuge-lasoula.com à remettre au gardien ou à renvoyer par mail avec sa réservation).

Les pensionnaires du refuge doivent amener leur duvet, chaussons, oreiller, masques, gel hydroalcoolique.

Chaque personne doit redescendre ses propres déchets.

Les chiens ne sont pas admis au refuge.

Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des locaux du refuge.

Chaque randonneur doit se laver les mains avant d'entrer dans le refuge, avant et après le repas, avant et après être allé aux toilettes, fumer, se moucher...

Ranger ses chaussures dans les casiers, écartées des autres chaussures (non entassées)

Le refuge est accessible à partir de 18h pour les pensionnaires.

Les regroupement sont interdits à l'intérieur du refuge.

Un distanciation physique de 1m doit être appliquée dans le refuge.

Dans les dortoirs le port du masque est obligatoire pour traverser les chambres.

Dans les couloirs, pour éviter les croisements, vérifiez que personne ne monte ou ne descende avant de vous engager. Regroupement interdit. Port du masque obligatoire.

Les toilettes sont fermées la journée (accessibles aux personnes ayant réservé)

Les repas servis à l'intérieur du refuge le soir sont uniquement réservés aux personnes ayant réservé une nuit (deux services de 10 personnes maximum). Des repas « campeur » sont servis à l'extérieur ou à emporter (amenez votre gamelle).

Merci de votre compréhension.